

---

**AVEC 14,2 % DES FAMILLES QUÉBÉCOISES QUI VIVENT EN FAMILLE RECOMPOSÉE,  
UNE PLANIFICATION FINANCIÈRE ADAPTÉE S'IMPOSE**

**Montréal, le 20 octobre 2011** – Dans le cadre de la Semaine de la planification financière, la Banque Laurentienne recommande à ses clients de prévoir leur avenir non seulement en fonction de leur situation financière, mais également en fonction de leur situation familiale. En ce sens, on dénombre de plus en plus de familles recomposées dans le portrait démographique québécois et il est important pour les épargnants de bien saisir les effets que cette situation pourrait avoir sur leur avenir financier.

D'un point de vue fiscal, une famille est dite recomposée lorsqu'au moins un enfant d'une union antérieure de l'un des conjoints vit sous le même toit que les conjoints<sup>1</sup>. Selon les statistiques les plus récentes<sup>2</sup>, le nombre de familles biparentales recomposées au Québec est passé de 107 000 en 1995 à 140 000 en 2006, une hausse de 30,8 %; les familles recomposées représentaient 10,6 % des familles en 1995, alors qu'elles comptaient pour 14,2 % en 2006 selon les dernières données officielles, une tendance dont la croissance ne semble pas ralentir aujourd'hui.

**Des pratiques pour mieux se protéger financièrement**

Il est important de faire preuve de prudence et de ne pas mettre en commun tous les actifs d'un couple dans une famille recomposée trop rapidement. « Il est fortement recommandé de faire un inventaire du passif et de l'actif de chaque conjoint qui s'engage dans une relation familiale recomposée, explique Alain Fortin, directeur principal, Trust La Laurentienne et responsable de la formation des planificateurs financiers. En procédant ainsi, on évite bien des tracas reliés à différentes éventualités. »

Une autre façon de bien se protéger est de se doter d'un contrat de vie commune, qui établit clairement les tenants et aboutissants d'une nouvelle relation. Ce document s'avérera très utile pour régler les détails de l'union d'un nouveau couple, notamment au plan successoral, où les intérêts des enfants et ceux du conjoint survivant sont la plupart du temps divergents. En cas de rupture ou de décès, les conséquences d'une situation floue pourraient s'avérer coûteuses pour les ex-conjoints. « Certains pièges sont aussi à éviter au plan successoral, comme l'usufruit et la substitution, deux façons de léguer qui peuvent pénaliser indûment les enfants d'une union antérieure », ajoute Alain Fortin.

Compte tenu des différentes circonstances qui peuvent survenir dans un ménage, le rôle du planificateur financier est de soulever les points qui pourraient s'avérer problématiques et diriger les clients vers le bon spécialiste, si nécessaire. Les services spécialisés à cet égard peuvent être ceux d'un notaire, d'un fiscaliste, ou encore d'un liquidateur neutre associé à une maison de fiducie.

Des planificateurs financiers sont au service des clients pour une approche globale, stratégique et personnalisée, dans chacune des succursales de la Banque Laurentienne.

---

<sup>1</sup> *Un portrait statistique des familles au Québec – 2011*, Ministère de la Famille et des Aînés, Gouvernement du Québec, 629 p.

<sup>2</sup> Idem

## À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, son accessibilité et sa convivialité. La Banque sert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 24 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 800 personnes.

-30-

Renseignements :

**Mary-Claude Tardif**

Conseillère,

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

[mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca](mailto:mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca)